

## De la survie à l'intégration : le parcours périlleux de l'exilé

Quitter son pays est un droit édicté par la Déclaration universelle des droits de l'Homme. C'est surtout une nécessité pour ceux qui doivent fuir les guerres, persécutions, menaces.

Contraint de fuir, l'exilé cherche asile d'abord dans un pays voisin : 72% des réfugiés sont accueillis dans des pays proches (les Syriens en Turquie, au Liban, les Afghans au Pakistan, en Iran, les Ukrainiens en Pologne).

Après les souffrances vécues dans le pays d'origine, l'exode est de plus en plus éprouvant, en raison des barrières érigées par les politiques de contrôle des Etats sur lesquelles les filières de trafiquants d'êtres humains prospèrent. A l'arrivée en France, le chemin avant l'intégration reste long et insécurisant avant la réponse à la demande d'asile :

Certains obtiennent le statut de réfugiés, avec un titre de séjour de 10 ans, le droit de travailler et l'accès aux prestations sociales. Cela va leur permettre de prendre un logement, travailler, scolariser leurs enfants et accéder ainsi à **l'autonomie administrative, sociale, économique**.

Mais le plus souvent, la demande d'asile est refusée, (74% des cas en France). Ces « déboutés » se retrouvent sans aucun droit en France, ne peuvent travailler légalement. S'ils ne sont pas expulsés, ils deviennent des « sans papiers », en situation très précaire.

Pourtant, plus vite un demandeur d'asile peut apprendre la langue du pays d'accueil, scolariser ses enfants, travailler, bénéficier d'un logement autonome, plus rapidement il pourra subvenir à ses besoins et ceux de sa famille et participer activement à la vie de la société d'accueil qu'il enrichira de sa présence. Les nombreuses personnes que l'association a pu accompagner depuis sa création en sont la preuve.

L'hospitalité est toujours préférable à l'hostilité. Pour l'exilé comme pour le pays d'accueil.

### Notre projet vous intéresse ?

### Soutenez notre action :

- ✓ Adhérez (10€), (Paiement possible en ligne sur notre site)
- ✓ effectuez un don à la mesure de vos possibilités

(Association reconnue d'intérêt général : droit à réduction d'impôt de 66% dans la limite de 20 % du revenu imposable)



courriel: [refugies.vdd@gmail.com](mailto:refugies.vdd@gmail.com)

web : <https://refugiesvdd.org/>

courrier: Accueil Réfugiés Vals du Dauphiné,  
5 avenue Alsace Lorraine 38110 La Tour du Pin

SIRET 832 463 285 00011

Responsable de la publication : Daniel COUVERT, Président.



## FEUILLE DE ROUTE n°4

La lettre d'information de l'association

## Éditorial

Forte de ses 152 adhérents, de son réseau de sympathisants, et de ses liens avec de nombreux partenaires, notre association a développé en 2022 son ancrage dans le territoire des Vals du Dauphiné, et au-delà.

Les « boucles d'accueil » entourant chaque famille accueillie nous permettent maintenant de les accompagner avec une présence renforcée, une écoute partagée qui enrichit nos liens.

Cette action démontre chaque jour que l'intégration, dans notre tissu social, de familles arrivant de l'étranger se réalise simplement, sans difficulté, pour peu qu'on accompagne chacun dans la découverte d'un fonctionnement quotidien différent : école, santé, administration, travail...

L'arrivée de nombreuses familles fuyant la guerre en Ukraine nous permet de tirer de nombreux enseignements sur notre capacité collective à accueillir si nous en avons la volonté !

Notre association a tenu, pendant cette crise, à affirmer sa volonté de répondre à cette urgence tout en continuant de rappeler que beaucoup d'autres déplacés, à Calais, en Méditerranée, en Afrique mérite toute notre attention, car plongés dans la même détresse !

Nous continuerons d'agir et d'informer en ce sens tant qu'il le faudra.



## 2021-2022 : ce qu'il s'est passé

### Accueillir

Depuis Octobre 2016, l'association a accueilli et aidé à l'installation de 21 familles sur le secteur des VDD et CAPI. Nous les avons accompagnés au quotidien et les avons mises en relation avec les services sociaux ou sanitaires pour trouver un logement, un emploi, effectuer toutes les démarches nécessaires, rédiger un CV, inscrire les enfants à l'école, etc.

Chaque famille est accompagnée par une « bulle d'accompagnants » constituée d'un membre du C.A et de plusieurs bénévoles.

Ainsi, ces derniers mois, deux familles, du Burkina-Faso, et du Kosovo ainsi qu'un jeune Guinéen ont ainsi pu être accueillis à La Tour du Pin.

Nos bénévoles accompagnent également 8 familles ukrainiennes installées à Saint-Chef, Domarin, Virieu, en lien avec les communes et les institutions. A plusieurs reprises, l'association a pu activer son réseau pour répondre à des besoins urgents.



Parallèlement à cet accueil, nous avons aidé, à la demande d'autres associations ou d'institutions, des personnes en difficulté dans des démarches administratives, dans la recherche d'interlocuteurs ou pour une aide matérielle ponctuelle.

Sur la photo : **Joseph**, le premier réfugié accueilli en 2016 a obtenu la nationalité française le 01/12/2021.

### Participer à des actions nationales/ locales

**Accueil des personnes arrivant d'Ukraine** : Souhaitant mettre notre expérience de l'accueil des réfugiés au service des familles accueillantes et des municipalités, nous avons rencontré Mme la sous préfète, Mme la présidente des VDD, ainsi que de nombreux maires. Nous avons alerté très tôt sur les difficultés d'un accueil citoyen sur une longue durée, sur le besoin de logements pérennes, de cours de langue...

**Marche pour la paix** : Nous étions près de 100, le 5 mars 2021, au champ de mars, pour affirmer notre solidarité avec le peuple ukrainien et dire stop à la guerre.

### Informer

Cette mission importante de l'association, freinée par la crise sanitaire liée au Covid, a pu reprendre à l'automne 2021.

#### Interventions en milieu scolaire

• En octobre 2021, la troupe « Grain de sable » a joué au **lycée horticole** une pièce de théâtre retraçant le parcours des migrants en Méditerranée. Les élèves ont pu suivre des ateliers sur ce thème. Notre association a participé à ces échanges.



A cette occasion, l'association des élèves du Lycée nous a remis un don de 200€.

• En décembre, nous étions présents au **forum « solidarité, hospitalité, tolérance »** à la maison des lycéens de l'Oiselet à Bourgoin. De très riches échanges avec ces jeunes qui viennent nous interroger, et qui en savent souvent trop peu sur ces questions....

#### Forum des associations

Notre association était présente à La Tour du Pin et à Val de Virieu le 6 sept 2021, occasion d'échanges avec les habitants, de contacts avec d'autres associations.

#### Film « Déplacer les Montagnes »

Le 3 décembre, Laetitia Cuvelier est venue présenter son documentaire sur les migrants qui traversent les Alpes, et sont accueillis à Briançon. Projection organisée avec la MJC-EVS de La Tour du Pin et la boucle JRS à St Jean de soudain, suivie d'un débat nourri.



**Présence dans la presse locale**: régulièrement, des articles dans le Dauphiné Libéré nous ont permis de relayer localement nos actions, les réussites, mais surtout les idées que nous défendons..